

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 36

Artikel: On modernise, en Valais
Autor: Woelfli, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques Il. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



L'E ADI LA MIMA TSOUSA

LA coumouna de Catsecoucon n'avâi min de cemetiŕo, quand bin l'avâi on mâidzo. N'è pas po dere que nion ne passâve jamé l'arma à gautse. Nâ, ma fâi ! Mâ on einterrâve lè moo âo cemetiŕo de Cougnelulu que l'ètai tot proutso. D'ailleu la coumouna de Cougnelulu ètai bin pllie granta que cliaque de Catsecoucon, mé de dhî iâdzo.

Adan, po que sâi justo, la coumouna de Catsecoucon payîve à stasse de Cougnelulu onna locachon de tant per moo. L'è justameint cein que bourlâve lè dzein de Cougnelulu, por cein que l'ètant dzalâo de lâo vesin.

Sant prâo retso, que desant, et on è oncora dobedzî de saillî nôutra bossetta por leu. Le païant lâo régent avoué nôutra locachon et fant lâo ferrette avoué nôutrè moo. L'è on escandâlo !

Adan lè z'autoritâ l'ant decidâ de fère on cemetiŕo po lâo comon. Dinse on mourguera lè Cougnelulutsâ et on arâi on cemetiŕo por sè. L'è oquie, allâ pi ! On ne sarâi pe rein mè dein lo casse d'ècrire tote lè z'annâie dein lè compto de coumouna, dein clia retse que lâi diant lè dépense :

« Payé à la commune de Cougnelulu pour les gens morts de Cachecoucon enterrés dans son cimetière, 9 francs 25 centimes »

Nâ. Lâi avâi pas de nani ! Faillâi on cemetiŕo.

Et l'è cein que l'ant fé. Mâ quand tot l'a èta fini, grante trevougne âo velâdzo. Nion voliâve que sâi de d'èrenâ clii cemetiŕo tot batteint nâovo. L'avant ti pouâre de s'innoyî tot solet. D'ailleu, lo mâidzo l'avâi prâi sè condzî de tsauteimps.

La Municipalitâ l'a adan decidâ — faillâi bin onna fin, credouble ! — de baillî onna prîma de cinquanta franc à clii que sè decidera d'inaugurâ lo cemetiŕo (payable à lui-même, que desâi la pancarta apêdja vè la delèze).

L'ètai oquie, l'è su ! Assebin lè dzein ein ant devèza pè lo velâdzo. Et la mère Matsourâ, que l'ètai pouâre et que n'avâi jamé zu de tschance tandu sa vya, desâi ein ronneint :

— Vo z'allâ vère que cliiâo cinquanta franc vant oncora tsesî su quaucun que ein n'a pas fauta !
Marc à Louis.

—::—

A FRIDOLIN.

Onna bouna raison permi lè croûte.

L'homme à la roulière : « Caïon que t'i ! »

Clii que l'a lo moulton : « Pouh ! »

Clii que l'a la roulière : « Tsaravoûta ! »

Clii que l'a lo moulton, rit ein faseint avoué la rîta quemet on monte-tserdze que va amont et avau : « Peuh... euh... euh ! »

Clii que l'a lè botte et l'ècourdja : « N'è pas mè que mè laisserî m'èpresî dinse. On coup d'ècourdja sarâi vito fé ! »

Clii que l'a la roulière : « Caïon que tè dio ! Caïon, te l'a adî èta dza du ton père-grand ! caïon, te vâo lo restâ ! »

Clii que l'a lè botte et l'ècourdja : « I-to on hommo, oï âo nâ. Quand l'è qu'on vo z'insurte de clia sorta ! Tè dit caïon à tè et à ti tè pareint ! »

Clii que l'a lo moulton : « Justameint. Sè cougnâi prâo po dere la veretâ su sa pareintâ. No sein cousin germain ! »

LE X^{ve} COMPTOIR SUISSÉ

L'Ouverture.

L'EST donc le samedi 8 septembre que se déroulera à Lausanne, la cérémonie d'ouverture du XIX^e Comptoir Suisse. Il est certain que cette grande manifestation économique d'automne remportera le plus vif succès.

Il convient de remarquer que les difficultés n'ont pas été épargnées à cette grande exposition. Comme toutes les entreprises humaines, elle a connu les obstacles du début, mais d'année en année néanmoins, — les chiffres sont là pour le prouver, — les résultats atteints ont été toujours plus encourageants, et le critère le plus important est certes celui du nombre des exposants. Or, c'est une satisfaction que de constater qu'en 1934 leur nombre s'est accru dans des proportions imprévues. La Suisse allemande notamment qui, au cours des premières années s'était peut-être montrée quelque peu hésitante, a fini par reconnaître l'importante utilité de cette institution, et lui envoie cette année encore de multiples exposants.

Souhaitons que l'affluence des acheteurs soit à son tour, cette année comme en 1933, spécialement satisfaisante. Et en cette période difficile, le Comptoir Suisse aura de ce fait pleinement rempli son but.

Tirage préliminaire de la loterie.

Dans les bureaux de la commission des finances, à l'entrée du Comptoir, MM. Charles Bretagne, président, V. Rossat, secrétaire, ont procédé, mercredi, au tirage préliminaire de la loterie du Comptoir Suisse. M. Gustave Pasteur, secrétaire, représentant la préfecture, et une curieuse, la foule anonyme qui achètera, durant ces quinze jours, les cent mille billets de la loterie.

Il s'agissait de déterminer les numéros des billets donnant droit par avance à un second tirage pour l'attribution du premier prix (mille francs en espèces), et des lots en nature, puis les numéros des billets donnant droit au paiement immédiat de quatre, deux ou un franc en espèces.

Auront droit au deuxième tirage : les deux mille billets dont les numéros se terminent par 50 et par 83.

Auront droit au remboursement immédiat de quatre francs en espèce les deux mille billets dont les numéros se terminent par 04 et par 25.

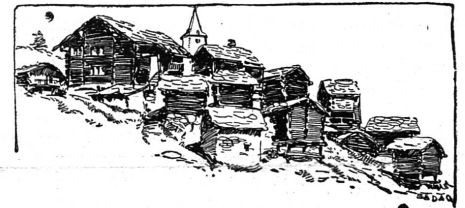
Auront droit au remboursement immédiat de deux francs en espèces les trois mille billets dont les numéros se terminent par 08, 17 et 53.

Auront droit au remboursement immédiat de un franc en espèces les neuf mille billets dont les numéros se terminent par 12, 20, 26, 31, 35, 36, 43, 60 et 62.

Le deuxième tirage se fera quinze jours après la clôture du Comptoir et le résultat en sera publié dans la *Feuille officielle du canton de Vaud* et dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*.

Si les cent mille billets de la loterie se vendent il y aura un premier lot de mille francs, deux mille lots de quatre francs représentant 8000 fr., trois mille lots de deux francs, soit 6000 fr. et neuf mille lots payés en francs, soit 9000 fr., au total 14.000 billets recevant immédiatement 23 mille francs, ce qui représente une somme de 44.000 fr. répartie en 16.001 billets gagnants. On imagine le nombre de pas et d'offres pour les vendeuses, pendant les quinze jours que dure le Comptoir.

Une grande animation règne à Beaulieu où tramways et camions amènent les marchandises qui seront exposées, où se donnent les derniers coups de marteau, les derniers coups de pinceau ; les stands vont se trouver prêts par miracle, à l'heure dite, et les jardins se créent, brillants parterres rouges ou jaunes, où triomphent les bégonias, les dahlias et les chrysanthèmes.



ON MODERNISE, EN VALAIS

La suffi d'un très court séjour, d'un « Week-End », que nous venons de faire dans une charmante localité valaisanne, pour que nous sentions le besoin de faire part aux lecteurs du *Conteur Vaudois* de l'impression qui nous en est restée.

Cette localité, c'est Salvan, station de repos bien connue de nombreuses familles lausannoises qui aimaient à y passer les vacances d'été, pendant plusieurs années de suite. Ce n'est pas sans hésiter que nous employons ici le terme de *Week-End*, car, en principe, nous ne partageons nullement cette tendance fâcheuse à vouloir introduire dans notre langue de nombreux termes étrangers qui ne sont, pour nous autres vieux qui retardons — lisez : pas à la page — qu'un affreux charabia.

« Week-End » veut dire : déplacement, du samedi au lundi, pour sortir de son train-train journalier ou pour un changement d'air. Un Vaudois dirait : « à cabillon sur deux semaines ».

Salvan était, il y a un an encore, l'un des coins les plus tranquilles, parmi les villages de montagne convenant au séjour en famille. Son nom évoque aussitôt la vision de la petite place, donnant l'illusion d'une minuscule bourgade, avec sa vieille église, sa fontaine à deux bassins, son « Bazar » et ses hôtels bien connus.

Un autre charme, et pas le moindre, consiste en ce défilé journalier, matin et soir, d'un troupeau d'une trentaine de chèvres blanches, sous la conduite du chévrier. Spectacle pittoresque qui vaut, certes, le déclenchement d'un kodak. Ce troupeau, ramassé le matin de bonne heure, par le son du cor de son gardien, part vers les hauteurs, pendant que les citadins goûtent encore la bonne tiédeur du lit, pour revenir le soir, à la tombée de la nuit. Dès le tintement de toutes ces clochettes, c'est une joie folle qui anime la

dite placette. Les enfants accourent de toutes les maisons pour caresser ces jolies bêtes, repues d'herbes odorantes et savoureuses et gonflées de bon lait. Avant de rentrer d'elles-mêmes, chacune dans son étable, les malicieuses bêtes vont mendier auprès jeunes et vieux, soit une lèche de pain, un morceau de sucre ou, suprême délice, une léchée de sel ! Et ce n'est que lorsque les dernières gourmandises sont épuisées que, l'une après l'autre, mais toutes à regret, se décident à regagner leur gîte habituel, où, tout en se laissant traîner, elles rêvent de bon soleil et de liberté, en plein pâturage.

Aujourd'hui, le défilé des chèvres existe encore. Pour combien de temps ? Mais ce qui a disparu, ou presque, à Salvan, c'est cette tranquillité, cette douce quiétude des fins d'une belle journée, cet ensemble calme, paisible qui a fait la réputation de cette station alpestre, pendant si longtemps. Les véhicules à moteur, avec leur empoisonnante odeur de benzine, y étaient alors inconnus. Les voies d'accès ne leur permettaient pas d'y arriver. Seuls le chemin de fer à crémaillère et le train « II » avaient leur concession pour amener du monde. Les séjournants pouvaient laisser s'ébattre sans crainte leurs enfants sur la placette et dans les chemins d'alentour. On y jouissait, à partir de 10-11 h. du soir, d'un silence absolu et d'un sommeil ininterrompu. Tout au plus, le samedi soir, fallait-il supporter jusqu'à minuit le passage bruyant des caravanes d'excursionnistes qui, après avoir fait l'entraînement par la grimpe des cinquante-deux lacets de la route, depuis Vernayaz, s'apprétaient à affronter les Dents du Midi, par Van d'Enhaut et Salanfè, ou encore le dur clocher du Luisin.

Or, aujourd'hui, le modernisme a imposé sa loi inéluctable aux habitants de cette paisible vallée. Les exigences du tourisme, nécessitaient, paraît-il, une voie d'accès pour les autos, motos et camions. Une nouvelle route, créée à coups d'explosifs, longe la montagne, dominant de vertigineux précipices. Un pont audacieux — le plus haut du monde, disent les prospectus — relie Martigny avec la dite route et c'est maintenant, samedis et dimanches surtout, une course folle de véhicules pétaradants, se dirigeant sur Salvan-la-Moderne.

Pour les gens pressés et possédant les moyens de se payer une six-cylindres, cette nouvelle voie de communication constitue évidemment un grand progrès. Loin de nous de blâmer ceux qui peuvent utiliser ces moyens de transport rapides. Mais, en nous plaçant au seul point de vue du pittoresque et de la tranquillité d'un séjour de repos, Salvan n'a guère gagné à ce changement. Il est incontestable que cette localité peut y trouver un avantage, quant au nombre de « passants » qui y trouvent, pour une ou deux nuits, bon gîte, bonne table, sans « coup de fusil », et un accueil simple mais cordial. Le progrès envahissant a laissé subsister à Salvan, dans ses rares hôtels à l'ancienne mode, la faculté de pouvoir « déjeuner » le matin, de « dîner » à midi et de « souper » le soir, alors que, partout ailleurs, la carte des menus du jour bouleverse nos conceptions simplistes, par ses « Lunch » à midi et ses « dîners » à 19 heures. Et, comble de bonheur, on peut prendre ses repas dans les hôtels de Salvan sans être assommé par d'assourdissantes émissions de fox-trottes ultra-modernes de la radio ou d'un super-gramophone tonitruant.

Il reste cependant quelque chose, à Salvan, que le modernisme le plus outrancier ne pourra faire disparaître de sitôt. C'est le délicieux et vaste parc naturel, désigné par le nom poétique de « Rochers du Soir », qui n'a pas son pareil, nulle part. La nature l'a laissé subsister pour ceux qui aiment flâner par de petits sentiers, presque toujours à plat et qui, vu leur âge, ne peuvent plus suivre les chèvres dans leurs explorations vagabondes. Il faut avoir parcouru, vers la fin d'une chaude journée, ce tapis d'herbe tendre, parsemé de rochers de l'époque glaciaire et de châtaigniers ; il faut avoir vu, de mai à septembre, cette floraison alpestre merveilleuse, pour avoir une idée du charme pénétrant de cet ensemble incomparable, d'où tous les bruits insolites sont

bannis. En un mot, un coin idéal que l'on revoit pour la dixième fois avec, toujours, le même plaisir et que l'on quitte à regret, chaque fois.

L'indigène de Salvan a conservé les us et coutumes d'autrefois. Il converse en patois et vous salue d'un cordial « bonjour » ou « bonsoir », en passant avec son lourd fleurier de foin odorant. Encore une coutume caractéristique de Salvan : Le dimanche matin, à la sortie de l'église, depuis le balcon de la maison communale, sur la placette, un membre de la municipalité donne connaissance des décisions prises par celle-ci, annonce les mises publiques de bois ou la mise au concours de travaux prévus par la commune, tout en permettant officiellement aux poules de divaguer de telle à telle date. Tout cela avec un sérieux de sphinx, tandis que la population masculine, groupée devant l'orateur, sourit placidement et fait ses réflexions intimes, pour discuter ensuite avec animation des choses publiques, en face d'une picholette de « Fendant », dans les pintes d'alentour.

Une constatation faite, ce dimanche-là : les femmes de la région, venues au culte, étaient, toutes coiffées d'affreux chapeaux de paille noirs, en forme de cloches ou de vases à fleur disgracieux. Pourquoi ne portent-elles plus la pittoresque coiffure traditionnelle qui jetait un peu de couleur locale, les jours de fête ou lors des processions religieuses ? Evidemment, la nouvelle route et le pont de Gueuroz ne sont pour rien dans cette transformation de la coiffure féminine.

Loin de nous de vouloir jeter le discrédit sur le charme de cette jolie station valaisanne. Ceux que ne choquent pas trop les effets du tourisme moderne, retourneront à Salvan, ne serait-ce que pour retrouver l'accueil charmant de sa population et pour y jouir des nombreux buts d'excursions faciles à faire dans ses environs.

F. Wælfli.

MARIS AMERICAINS

Le pasteur Webb fonde dans l'Okhoma le club des maris reconnaissants, dont tout membre s'engage à embrasser au moins une fois par jour sa femme et à lui dire qu'il l'aime.

*Quand le régime humide grise
Tout là-bas, les sens de chacun
Faut-il que sévisse une crise
Oui, sur les transports, en commun ?*

*Quoi ? dans ce pays de Cognac
Un bon mari, pour le moment
Afin d'embrasser sa compagne
Demande un encouragement.*

*Après plus d'un film sympathique
On pourrait croire, et c'est touchant
Que chez les gens d'outre-Atlantique
On s'embrasse à tout bout de champ !*

*Eh non ! C'est à devenir blême !
Et l'on en fait bien des façons ;
Pour dire à sa femme qu'on l'aime
Il faut donc prendre des leçons !*

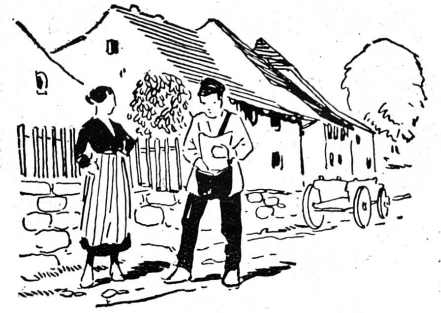
*Un pasteur qui veut que l'on prenne
Au sérieux un rôle émouvant
Fonde des clubs où l'on s'entraîne
A jouer au mari fervent !...*

*Rions de ces billeversées
Entre gens qui sont aux genoux
De leurs charmantes épousées !..
(Nous parlons de gens tels que nous !)*

*Nous embrassons souvent les nôtres
Maris de Suisse, sapristi !
Et même quelquefois les autres...
Nous sommes tellement gentils !*

Pour dormir. — Un voyageur, harassé de fatigue, demande à dix heures du soir, une chambre dans un petit hôtel. Quelques minutes après, il redescend furieux :

— C'est épouvantable ! Mon lit est plein de punaises.
— Oh ! répond tranquillement le garçon, il y a un moyen bien simple de les chasser... Monsieur n'a qu'à fumer toute la nuit.



QUAND ON A L'ESTIME DU MONDE

DANS un village de par les environs de l'Isle, y avait un gaillard qui n'avait jamais fait honneur à sa commune. On lui disait « le Kasserou », que c'est donc un des noms de l'Autre... vous savez bien... oui, enfin, le Mauvais... que vous avez feriez dire : le *Diab!e!* De beau savoir que ce Kasserou-là n'avait pas volé son nom sobriquet. C'est sûr qu'on a tous ses défauts, mais lui, il en avait quand même un peu plus que son droit. Et pour des qualités, en cherchant bien, peut-être on en aurait trouvé, mais je n'ai vu personne qui ait su me les dire. Il n'était rien que manquements.

Depuis tout gamin, à l'école, il avait fallu que le régent s'en voie avec lui de toutes mauvaises couleurs, et même ces Messieurs de la Commission, le pasteur, le syndic, le juge, personne n'y avait rien pu pour te le mettre au droit chemin. Ça vous avait le vice dans les sangs, et les milles des doigts qui étaient crochues de naissance. Il en a eu soulevé des affaires, que je vous garantis que le monde apprenait à bien réduire son commerce. D'avoir un corps comme ça dans une commune ça fait de plus que tous les raisonnements pour qu'on se sente d'obligé de rappercher tous ses outils et de coter le poulailler. Et que ça ne l'empêchait pas de vous manger des bouillons de poussines que bien sûr ça n'était pas lui qui les avait couvées, et d'avoir des peaux de lapins... je ne dis pas qu'il ne les avait pas écorchés, mais élevés, c'est autre chose.

Enfin quoi, il les savait toutes que le bien, et il ne trouvait de plaisir qu'à faire des mauvaises pièces. Il engueusait tout le monde, et même des gens de considération.

Vous savez bien, celle de la toupine : eh bien ! c'est lui le premier qui l'a eu faite, à un marchand de Cossonay, rapport qu'à l'Isle il était trop connu et qu'on se serait méfié. Il était donc z'allé dans un magasin de l'endroit demander du café, du sucre, du riz, des cigares, toutes sortes d'affaires qu'il les enfaissait à mesure dans une puissante toupine qu'il avait dans sa hotte. Quand il a eu ce qu'il voulait, il met le couvert sur la toupine et fait à l'épicier :

— Ecoutez-voir, j'ai encore une potion à quérir à la pharmacie et puis de la ferraille à prendre chez le maréchal. Si ça ne vous fait rien, je laisse un moment ma toupine, avec tout ce butin qu'on veut déjà l'avoir assez grand temps sur le cotzon. Faut-il vous payer tout de suite ?

Mon Kasserou se pensait bien que le marchand dirait : « Oh bien, vous paierez quand vous repasserez », et ça n'a pas manqué. Il empoigne donc sa toupine, qu'on voyait bien qu'elle était lourde à manier, remet sa hotte et via...

Mais de ma vie si jamais il est revenu, que l'épicier a donc hérité la toupine. Il n'y a pas tant gagné que ça ; du diantre si ce Kasserou n'avait pas enlevé le fond, que toutes ces bonnes affaires qu'il enfaissait dedans passaient droit d'en bas de sa hotte. A présent, dites-voir, comment faut-il avoir l'esprit tourné pour en inventer des pareilles ?

Eh bien ! après celle-là et tant d'autres qu'il a eu faites qu'on n'oserait pas même vous les raconter toutes, cette poison de Kasserou n'a-t-il pas eu l'accouet de parier un litre qu'il se ferait donner un certificat de bonnes mœurs. C'était